

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS



Plan d'action régional 2014 - 2017

Prévenir les risques professionnels

Les risques liés au travail doivent être réduits et maîtrisés. Mettre en œuvre une démarche de prévention est primordial pour préserver la santé et assurer la sécurité des salariés dans l'entreprise. Pour accompagner les entreprises normandes dans cette démarche, le service Prévention de la Carsat Normandie se mobilise.

Notre offre de service en matière de prévention

- ➔ Accompagnement et conseil par nos experts et notre laboratoire de chimie, en matière de prévention des risques professionnels,
- ➔ Incitations financières à la mise en place de dispositifs de prévention,
- ➔ Formation à la prévention,
- ➔ Information et mise à disposition de ressources documentaires.

Ce sont les représentants des salariés et des employeurs (organisations syndicales et patronales) qui fixent les orientations et les priorités de la Carsat Normandie dans sa mission de coordination et de promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

LES PRIORITÉS DE PRÉVENTION NATIONALES

La Carsat Normandie concentre ses moyens sur les priorités nationales fixées en fonction de la fréquence et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Baïsser la sinistralité due aux TMS et aux accidents du travail liés aux manutentions manuelles par la mise en œuvre d'une démarche de prévention au sein de l'entreprise et par l'offre de service TMS Pro.



Les chutes dans le secteur de la construction

Réduire la sinistralité liée aux chutes par le développement de la prévention des risques de chute, en agissant auprès des maîtres d'ouvrage et des entreprises du bâtiment, dans les opérations de construction.

Les produits Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques (CMR)

Supprimer ou réduire l'exposition aux CMR (fumées de soudage, perchloroéthylène, styrène, amiante), Recenser et faire connaître les bonnes pratiques, Proposer des évolutions de matériels en associant les fournisseurs.



LES PRIORITÉS DE PRÉVENTION NATIONALES

Les Très Petites Entreprises (TPE)

Aider les TPE à évoluer et à prévenir leurs risques.

Maçon

Inciter les constructeurs de maisons individuelles à prévenir les chutes de hauteur et à diminuer les risques liés aux manutentions et aux conditions d'hygiène.

Inciter les fournisseurs à distribuer des matériels et des matériaux favorisant la prévention des risques.

Restauration

Développer l'évaluation des risques et favoriser la mise en place de mesures de prévention.

Promouvoir la conception des lieux et des situations de travail lors de la création / reprise de restaurants.

Garage

Inciter la mise en œuvre d'une démarche pérenne de prévention des risques.



Les risques psychosociaux

Prévenir les risques psycho-sociaux en accompagnant les entreprises dans leurs démarches de prévention et en se coordonnant avec les différents intervenants.

Les Jeunes et nouveaux embauchés

Développer pour les jeunes et les nouveaux embauchés un « parcours vers l'emploi » intégrant la santé et la sécurité au travail lors de la formation initiale et de l'accueil en entreprise.

LES PRIORITÉS DE PRÉVENTION RÉGIONALES

La Carsat Normandie concentre également ses moyens sur les priorités fixées en région afin de tenir compte des spécificités normandes.



Entreprises du secteur Transport et Logistique

Diminuer les expositions aux polluants lors du déchargement de containers,
Perfectionner la conception des bases logistiques,
Améliorer les conditions de travail des conducteurs de transports routiers de marchandises.



Entreprises du secteur de l'aide et soins à la personne

Améliorer :

- l'analyse des risques au domicile et des accidents du travail
- la prévention des TMS

Former et désigner des référents santé au travail.



Entreprises du secteur de l'Eolien offshore et de l'hydrolien

Intégrer la prévention des risques professionnels de la création à l'exploitation des usines de fabrication, des sites de production et de maintenance dans ce secteur en fort développement en Normandie.



LES PRIORITÉS DE PRÉVENTION RÉGIONALES

Conception des lieux et situation de travail

Eviter les dysfonctionnements prévisibles et améliorer les conditions de travail des salariés en analysant le plus en amont possible, les futures situations de travail.



Les nouveaux modes d'organisation

Favoriser le dialogue social et la prise en compte de la prévention des atteintes à la santé dans les entreprises ayant ou souhaitant mettre en place une nouvelle organisation.

Entreprises utilisatrices de sous-traitance

Inciter les entreprises utilisatrices et leurs sous-traitants à engager une démarche de diagnostic des risques en améliorant leurs analyses avant les interventions des sous-traitants.



Prévenir les risques professionnels

... par l'accompagnement en entreprise

Les Ingénieurs conseils et les Contrôleurs de sécurité de la Carsat Normandie aident les entreprises à :

- ✓ Etablir un diagnostic du ou des risques spécifiques à l'entreprise ou au domaine d'activité ;
- ✓ Tracer un plan de prévention cohérent et adapté ;
- ✓ Identifier les interlocuteurs et mobiliser les ressources adéquates ;
- ✓ Etudier l'environnement et les postes de travail.

... par l'action de nos laboratoires

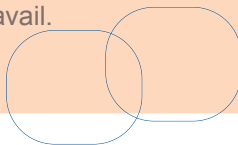
Le Laboratoire interrégional de Chimie évalue les risques chimiques auxquels sont exposés les salariés dans le cadre du travail afin de les supprimer, sinon de les réduire.

Le centre interrégional de contrôle physique intervient dans la caractérisation des nuisances physiques et chimiques



... par la collaboration avec les acteurs de la santé au travail

Dans l'objectif principal de coordonner les actions, la Carsat Normandie s'est engagée de longue date dans une démarche de partenariat avec les acteurs majeurs de la sécurité et de la santé au travail.



Prévenir les risques professionnels

••• par des incitations financières

Des aides financières sont proposées aux entreprises sous certaines conditions. Elles permettent de contribuer à des investissements avec l'appui technique de nos spécialistes en prévention. Dans le cadre de notre mission de contrôle, nos interventions peuvent nous conduire à proposer une majoration du taux de cotisation AT/MP.

••• par la formation

Notre offre de formation en matière de prévention des risques professionnels s'adresse aux salariés, membres de CHSCT, animateurs santé sécurité et aux dirigeants d'entreprises, au plus près des situations de travail.




••• par des ressources documentaires

Notre centre de documentation répond aux besoins et analyse les demandes des entreprises et partenaires pour fournir une information actualisée et adaptée en matière de prévention des risques professionnels : brochures, affiches, DVD, publications réalisées par l'INRS...

Pour en savoir plus sur
nos missions et nos actions

www.carsat-normandie.fr

www.facebook.com/carsat.normandie 

www.twitter.com/carsat-normandie 

www.youtube.com/carsatnormandie 